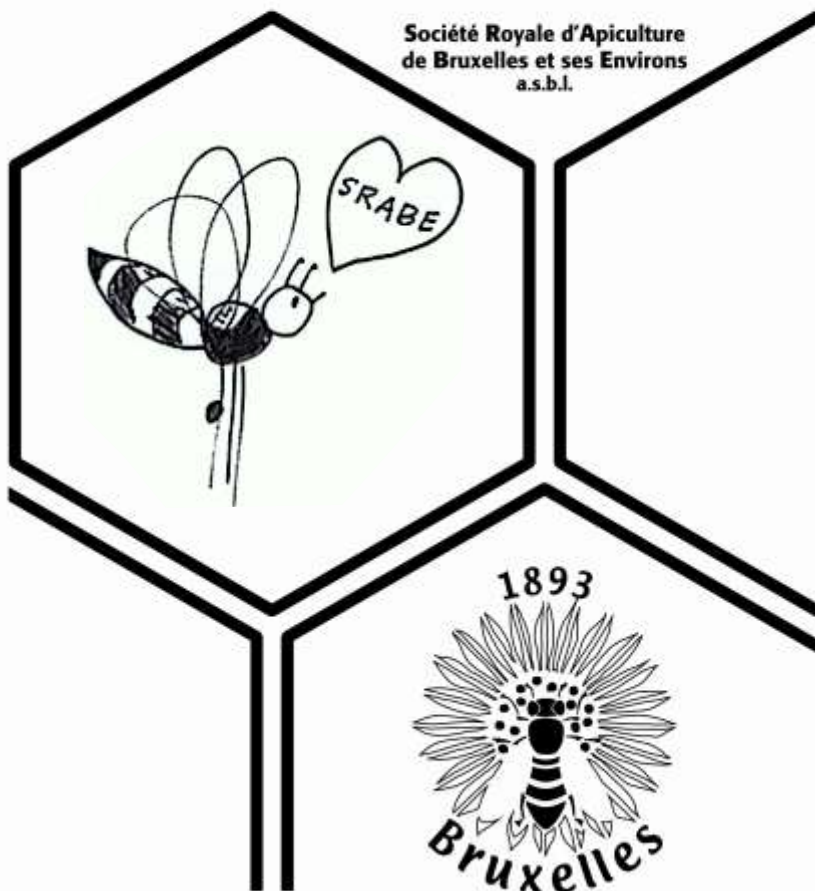


n°1 mars 2012
32^{ème} année

Belgique - Belgie
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

LE RUCHER FLEURI

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
a.s.b.l.



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010



LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michel Beckers
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@yahoo.fr

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.
Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction

Les photos sont de Anne, Bernard, Claude, Ferenc et Yves.
Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture



Sommaire

Editorial	2
Agenda apicole	3
Cours pratiques au rucher école	4
Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?	5
Carte blanche : Mes colonies ont été anéanties !	6
De l'œuf à l'œuf, conférence de J.M. Van Dijk	7
Compte-rendu de la journée de Namur	9
Les 5 projets du rucher d'élevage	11
Encirage 2012	13
Vespa Velutina arrive...	15
Miel de « Buckfast » et miel de « Noires » 2011 : pas les mêmes ?	16
Un outil pédagogique unique	22
Les portes ouvertes du jardin d'abeilles de Jette	23
L'abeille dans l'art	24
La vitellogénine, un élixir de jeunesse ?	26
Brico Bee : Un support de ruche facilement transportable	28
La B-BOX est née!!!	30
Le Domaine de Latour de Freins.	32
La ruche en terre crue de Maurice Chaudière	35
Le miel ne convient pas aux bébés	37
Le coin de la lecture	38
La perception des couleurs	39
Recette: le nougat de Bruxelles	40
Kokopelli en marche pour la Victoire!	42
Colloque international de Capellen	44



Editorial

Cette fin d'hiver a vu fondre les espoirs de nombre d'entre nous, qui n'avons pu que constater la perte de nos colonies. Non encore expliqué, ce phénomène de disparition semble avoir touché cette fois la région bruxelloise.

Si vous être concernés, nous vous serons très reconnaissants de compléter et nous renvoyer le formulaire d'enquête sur le dépérissement que vous trouverez dans ce numéro. Notre association cherche à récolter un maximum d'informations sur les pertes de colonies. Nous collaborons également aux études entreprises par le CARIAsbl dans ce domaine.

Et réjouissons-nous avec ceux qui ont retrouvé toutes leurs abeilles. Ce sont elles qui nous permettrons de reconstituer nos cheptels.

La SRABEasbl n'est pas restée inactive cet hiver.

A l'initiative de certains de nos membres, divers projets ont soit vu le jour soit poursuivi leur développement. Nous pensons plus spécialement au rucher d'élevage à Uccle, à la valise pédagogique, à la boîte à cadres.

D'autres projets sont en cours, tels le renouvellement du matériel d'exposition, qui est à la disposition de nos membres. Nous vous en parlerons plus longuement dans un prochain numéro.

Notre association nous a également permis de nous retrouver à diverses occasions : souper Saint Ambroise, conférence, projection de film. Là aussi, ce sont nos membres actifs qui apportent les idées ou les contacts. Qu'ils en soient remerciés.

Il me reste à vous souhaiter un printemps plein de soleil, de chaleur et d'espoir.

Anne Van Eeckhout

Agenda apicole

Dimanche 4 mars 2012 à 14h30 conférence film au Rucher Ecole, Manoir d'Anjou, rue au Bois 365B à 1150 Bruxelles à La Rotonde « Voyage apicole de la SRABE au Laos » par les « Delforge Brothers ».

Le WE du 31 mars et 1er avril: atelier d'encirage de matériel, voir article en page 13.

Dimanche 1 avril 2012 : colloque au Grand Duché du Luxembourg.

Samedi 21 avril 2012 : Inauguration officielle du Rucher d'élevage au Domaine de Latour de Freins.

Dimanche 29 avril 2012 de 9h30 à 18h :
voyage apicole: visite de l'atelier de conditionnement de miel et hydromellerie de Xavier Rennotte à Gembloux, déjeuner surprise suivi par la visite de l'exploitation de Patricia et Michel Salmon à Jandrenouille
Prix de la journée : 25€ à payer comptant le jour même.
Départ à 9h30 de l'esplanade du Cinquantenaire, retour au même endroit vers 18h. Inscription obligatoire auprès de Christine 02/270.98.86 le soir ou par courriel lerucherfleuri@yahoo.fr.

Dimanche 13 mai 2012: brocante apicole au Jardin d'abeilles lors des portes ouvertes des Serres communales de Jette.

Dimanche 3 Juin 2012 : Fête de l'environnement au Parc du Cinquantenaire.

Dimanche 14 octobre 2012 : Assemblée générale.



Cours pratiques au Rucher Ecole

Selon le calendrier qui vous a été communiqué aux cours

**Au Rucher Ecole de la
Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs,
dans le Domaine du Manoir D'Anjou,
rue au Bois 365B à 1150 Bruxelles**

Pour le groupe I, les cours se donnent de 9h30 à 12h30.

Pour le groupe II, les cours se donnent de 13h30 à 16h30

**Les cours bénéficient du soutien financier de la
Commission communautaire française**



Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?

Si votre nom est suivi d'une astérisque rouge sur l'étiquette d'adressage de ce « Rucher Fleuri », c'est que votre cotisation n'a pas encore été perçue sur le compte de la SRABE asbl.



Les cotisations pour l'année 2012 s'élèvent à:

18 € pour les membres adhérents (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue le Rucher Fleuri, l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres.

15 € pour les membres sympathisants (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant uniquement la revue « Le Rucher Fleuri ».

N.B. : si vous avez plusieurs ruchers, ajoutez 1€ pour l'assurance par rucher supplémentaire, dont l'adresse est à envoyer au Trésorier.

A virer au compte 000-0356417-39
de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs.
(iban BE13000035641739 - bic BPOTBEB1)



Carte blanche : Mes colonies ont été anéanties !

En cette fin d'hiver, nous commençons à prendre la mesure et à quantifier une nouvelle fois l'ampleur du désastre concernant la disparition de nos colonies. La rengaine devient maintenant récurrente, et le nouveau constat catastrophique du collapse .

2012 fait place et écho à notre impuissance à faire arrêter la systématique absurdité d'un processus de destruction qui n'a visiblement pas de fin

Partant de l'idée que l'abstention de prudence peut entraîner des dommages collatéraux parfois dramatiques, je voudrais réimprimer l'idée, que traditionnellement, le **principe de précaution** devrait être compris comme synonyme de cette prudence.

Et pourtant il n'en est rien aujourd'hui puisque la « protection légale de l'abeille » est systématiquement battue en brèche par ces lobbies si créatifs à défendre l'intérêt à court terme de leurs clients dont le seul souhait et but est de se faire du fric.

Mais devons-nous nous arrêter en silence devant le constat de cette ingéniosité à ignorer voire à occulter le danger global pourtant visible aujourd'hui à court terme alors que la peur et l'anxiété s'installe?

La période de l'indignation et du désespoir devrait naturellement faire place à un combat systématique et bien organisé pour pouvoir encore sauver ce qui peut l'être. La balle est donc dans notre camp ne trouvez-vous pas ?

En ce 16 janvier, il ne me reste que 3 petites colonies sur 7 ! Et je doute de leur survie jusqu'à la fin de l'hiver ! Le vide s'installe, bien que ces colonies nous ont rapportés jusqu'à 240 kg de miel cette année !

Agissons donc...

Claude R.

De l'œuf a l'œuf

Conférence-débat, par Jean Marie Van Dijck au Manoir d'Anjou, le 12 février 2012.

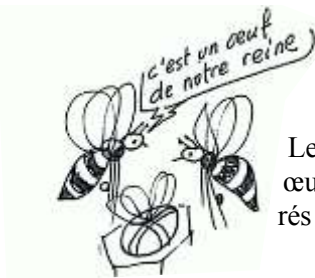
Après son cours légendaire sur le travail du miel, le dimanche matin au Musée, Jean Marie avait accepté de nous consacrer également l'après midi, et nous a régalié d'un exposé dense, brillant et très intéressant sur la génétique et la biologie de l'abeille et de la ruche.

Nous avons pénétré à sa suite dans le monde merveilleux des méioses, mitoses, œufs eucaryotes et ADN mitochondrial, et dans la grande aventure de l'évolution.

Racontées par Jean Marie, ces notions ardues deviennent passionnantes, illustrées d'un sourire, d'une anecdote, d'un lien avec l'apiculture.

Morceaux choisis:

Les œufs sont très sensibles aux UV. Tous les œufs seront morts dans un cadre exposé 5 minutes au soleil (en cas d'introduction d'une nouvelle reine).



Les ouvrières détectent et reconnaissent les œufs pondus par leur reine.

Les ouvrières pondent régulièrement des œufs non fécondés mais la plupart sont dévorés par les ouvrières d'autres fratries.

1% des œufs non fécondés peuvent donner une reine.

Dans une ruchette, la reine pond moins d'œufs que dans une ruche. Ceux-ci, plus gros, contiennent plus de nourriture. Il vaut donc mieux laisser les reines de production dans des ruchettes.

La méiose, ou répartition des gènes lors de la multiplication cellulaire chez la reine est aléatoire. Le nombre de combinaisons possibles avec les 16 chromosomes de l'abeille est de 65.000, à multiplier par



le nombre de mâles féconds. La sélection n'est donc jamais une garantie de résultat, ni d'homogénéité.

Le mâle, issu d'un œuf non fécondé, a deux séries identiques de 16 chromosomes. Il ne peut produire qu'une seule sorte de spermatozoïdes, tous identiques. Une caractéristique faible ne peut donc pas être corrigée. Certaines caractéristiques, typiquement femelles, peuvent être transmises par le mâle. Elles seront présentes sous forme d'empreintes chez leurs filles, mais peuvent se réveiller à la génération suivante.

Nous avons malheureusement été privés de la fin de l'exposé de Jean Marie, la salle ayant été réservée par un autre groupe, mais il nous a promis de revenir.

Anne Van Eeckhout

**Tout le matériel apicole
de qualité
et de fabrication européenne**

A 10' de Ath, 20' de Tournai, 40' de Bruxelles ou de Lille

- Ruches de qualité et de fabrication artisanale
- Conseils
- Remises pour les achats groupés de Sections ou Ruchers Ecoles
- Carte de fidélité
- Vente en ligne

Distributeur API-FONDA et Trim-O-Bee

Bee-API SPRL
Rue Caluyère, 5B
7862 OGY (Lessines)

Tel 068/44.80.59
info@bee-API.be



**Bee
API**

www.bee-api.be

Ouvert le mercredi de 19h à 21h, le samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi,
sur rendez-vous en journée ou en soirée

Compte-rendu de la journée de Namur

Que font les apiculteurs en janvier ? Certains bricolent, d'autres lisent et relisent les ouvrages de référence, nombreux sont ceux qui pensent à leurs abeilles. Mais le dernier dimanche du mois, et la tradition a été respectée une fois encore cette année, ils convergent vers les auditoires de la faculté de médecine de l'université de Namur pour participer à une journée d'information et de retrouvailles.



La « journée de Namur » est proposée par le Comité d'Accompagnement du programme miel européen.

La matinée a été consacrée au bilan de l'année 2011, qui fut une année très particulière, avec une première miellée dès le 20 mars et plus aucun apport après le 28 juin. Avec une importante récolte de printemps, et peu de miel, mais un miel très humide, récolté en été.

La production moyenne par ruche a été de 33.1kg, contre 42.1kg en 2010.

Le laboratoire du Cari a analysé 1400 miels l'année dernière, contre 1000 l'année précédente.

Agnès Fayet nous a présenté l'espace abeilles, la future plate-forme pédagogique qui sera proposée aux ruchers école, avec un espace public, ouvert à tous les ruchers école, et un outil de gestion locale réservé aux membres de chaque association. L'ouverture de cette plate-forme est prévue pour fin juin 2012.

Etienne Bruneau a ensuite repris la parole pour faire le point sur la situation sanitaire, et plus précisément sur la lutte contre les varroas. Les analyses sont basées sur les observations effectuées depuis de nombreuses années par les apiculteurs ; une cinquantaine de ruches font partie de ce réseau de surveillance. L'année 2011 a vu une infestation très importante des colonies. Des mortalités ont été signalées dès le mois de mai, soit 2 mois et demi plus tôt que d'habitude. De nombreuses colonies ont péri à cause de la pression très forte des varroas.

Les pertes de l'hiver dernier n'ont pas été comblées par la reconstitution du cheptel en 2011.

A part les acides, toutes les molécules utilisées en Europe dans la lutte contre les varroas provoquent de la résistance, et la perte d'efficacité des traitements est réelle.

En 2012, les traitements préconisés (rien n'est encore officiel) sont, à côté des moyens de lutte biothéchnique (couvain de mâle, encagement des reines ou création de ruchettes), un traitement estival par Thymovar ou Apigard



(suppléé d'un traitement alternatif en cas de résistance), et le traitement par acide oxalique en hiver.

De nombreux apiculteurs font dès à présent état de situation de dépopulation de leurs ruches. Les hypothèses retenues pour expliquer ce phénomène sont de deux ordres :

- L'absence d'abeilles d'hiver due à la présence de couvain tardif, suite aux récoltes très tardives de pollen en automne
- Ou une modification dans le comportement des abeilles, qui dans une situation de stress passent trop rapidement au stade de butineuse et quittent la ruche, qu'elles ne regagneront pas à cause du froid.

Le Cari cherche à rassembler un maximum d'informations et de photos de ces phénomènes.

Le sujet des causeries de l'après-midi était le pollen. Etienne Bruneau nous en a rappelé les aspects théoriques, suivi des témoignages de deux apiculteurs récoltants : Raphaël Steiner et Claudie Englebert.

Retenons que le pollen est un produit naturel, à la fois végétal et animal et qu'il est la clé de l'alimentation de l'abeille à qui il fournit protéines et acides aminés. Il augmente leur durée de vie.

Il est également bénéfique aux humains, pour qui il est un tonique et un stimulant général ainsi qu'un rééquilibrant fonctionnel naturel.

La matière de base est le pollen des fleurs. Attirées par les acides gras, les abeilles constituent les pelotes de pollen en vol. Ces pelotes sont composées de pollen, de nectar et de sécrétions glandulaires. La récolte de pollen n'est pas accompagnée de danse, et aucune stratégie de butinage n'a été découverte jusqu'à présent.

Les pelotes de pollen sont déposées dans les rayons, et tassées. Cet ensilage apporte la diversité de protéines et d'acides aminés, et permet une meilleure assimilation. Très peu d'apiculteurs récoltent le pollen ensilé (pris dans les cadres).

La récolte de pollen est très délicate : ce produit est en effet très fragile, très acide et très hygroscopique. Et pour faciliter le tout, le récoltant doit encore éviter les mycoses, fréquentes, et la présence d'éléments indésirables dans les trappes à pollen, tels que déchets d'abeilles, couvain plâtré ou déjections de rongeurs.

Il est en outre sensible aux métaux lourds et à la radioactivité. Il est donc déconseillé de le récolter en ville ou dans des zones industrielles.

Claudie et Raphaël nous ont ensuite présenté leur technique de récolte et de conservation de ces merveilleuses pelotes.

Les 5 projets du rucher d'élevage ou les 12 travaux d'Hercule.

◇ **Créer une équipe d'apiculteurs chargés du suivi des colonies « adultes » du Rucher d'Élevage**

- Le suivi traditionnel adapté à des colonies candidates à devenir des colonies raceuses
- Les 2 récoltes
- Les traitements, le nourrissage, la mise en hivernage
- L'entretien du matériel et du rucher

◇ **Réunir une équipe d'apiculteurs partie prenante de la stratégie**

- Peupler ses colonies avec des reines (F0 et F1) issues de notre élevage
- Suivi de ces reines par un protocole d'observation simple mais rigoureux
- Aide au labo pour les évaluations HYG et VSH
- Coopération avec l'équipe de Virelles

◇ **Organisation d'un cours d'élevage**

- Théorie et pratique de l'élevage : 1 saison
 - . Connaissance et entretien du matériel
 - . Comparaison et test des différentes techniques
 - . Élevage de reines et de mâles
 - . Évaluation des reines
 - .



◇ **Formation pratique à l'insémination : 1 saison, 1 ou 2 apis par session**

- . Le calendrier et la coordination des élevages de mâles et de reines
- . La ruche à mâles
- . Récolte du sperme

Et n'oubliez pas l'inauguration officielle du rucher d'élevage, le 21 avril prochain!

- . Problèmes d'asepsie
- . L'insémination
- . Le suivi des reines inséminées

◇ **Recherche - expérimentation**

- . Les pollens dans le miel
- . Les mâles dans la ruche : beaucoup, pas beaucoup ?
- . Test des pièges à *Vespa velutina*
-

Vous êtes dès maintenant bienvenus dans le projet 1, qui nécessite la présence d'un apiculteur expérimenté et de quelques apiculteurs qui souhaitent approfondir leur pratique.

N'hésitez pas à manifester votre intérêt pour les autres projets, leur organisation en dépend !



**Contactez Bernard, responsable du Rucher d'Élevage,
02/381.22.98, lerucherfleuri@yahoo.fr
Ou bernard.delforge@scarlet.be**

Encirage 2012

Le week-end du 31 mars et 1 avril, vous pourrez faire encirer vos ruches avant le début de la saison apicole. L'encirage consiste à tremper pendant dix minutes les éléments d'une ruche dans un bain de cire microcristalline à 150°. L'humidité contenue dans le bois en sort et l'espace libéré est occupé par la cire.



Ce type de traitement à deux effets importants:

- le bois est imperméabilisé sur une profondeur de plusieurs millimètres. Cela dispense l'apiculteur de traiter le bois pendant environ dix ans et cela prolonge de plusieurs années la durée de vie d'une ruche soumise aux intempéries.
- les parasites et micro-organismes qui vivent dans le bois ont moins d'humidité à leur disposition cela réduit leur présence et contribue sensiblement à améliorer l'état sanitaire de la colonie.

Avant de faire encirer vos ruches ou éléments de ruche, voici quelques activités préparatoires que nous vous recommandons :

Tout d'abord il est préférable de peindre, « lasurer » ou teinter l'extérieur. Après l'encirage, la couche de cire empêchera l'adhérence d'un quelconque produit. Si le bois n'a pas été traité, au fil du temps il prendra une couleur terne que certains nomment : gris indéfinissable...

Lorsque vos ruches sont peintes ou colorées à votre goût, stockez-les pendant au moins 15 jours dans un endroit sec (garage, chaufferie ou encore dans votre salon...) pour réduire l'humidité du bois. Nous n'avons pas envie de faire l'expérience de la friteuse en ébullition dans laquelle arrive un bois mouillé. Surtout quand il s'agit d'une friteuse qui contient plus de deux cents litres d'huile à 150°... !!!

Inscrivez-vous avant le 25 mars, en m'envoyant un courriel à : lmoneger@skynet.be .

Mentionnez : vos noms, n° de tél, adresse courriel, soyez très précis

quant au type et la quantité de matériel qui doit faire trempette ! (S'il y a des toits chalet, précisez le explicitement).

J'établirai un programme que vous recevrez quelques jours avant le WE. Vous saurez ainsi à quelle heure venir chez Christine et Yves Roberti-Lintermans, Oyenbrugstraat 40 à 1850 Grimbergen.



Quelques bonnes volontés pour m'assister sont les bienvenues. Si vous souhaitez en savoir plus sur la technique d'encirage, je serai très content de partager cela avec vous. Indiquez vos disponibilités pendant le WE. Idéalement, pour vous transmettre tous mes petits secrets j'ai besoin d'une demi-journée. Avis aux amatrices et amateurs...

Une participation aux frais pour payer l'électricité, le gaz et la cire est demandée à chacun selon la quantité de matériel qu'il souhaite encirer. Par exemple comptez 5€ pour une ruche DB 10 : plateau + corps + toit plat.

Une dernière recommandation, chaque soir, tout en faisant brûler un cierge de cire d'abeilles à St Ambroise, adressez lui une petite prière pour qu'il fasse beau le week-end du 31/3 et 1/4. C'est la première condition pour que l'encireuse accepte de sortir !

A plaisir de vous rencontrer bientôt autour de l'encireuse.

Louis, l'encireur piqué (par les abeilles) !

NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel 35 % coton 65 % polyester Enfants de 6 à 16 ans Adultes de S à XXL et sur mesure Prix sur simple demande		Patricia Lafosse 49, rue de Paris 1350 Jandrenouille 019/63.59.76 e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be
---	---	---

Vespa Velutina arrive...

Pendant l'automne 2011 un mâle du frelon Asiatique a été observé à Flobecq et un nid a été identifié à Somain dans le département du Nord (France).

Il est très probable qu'en 2012 ou 2013 nous le rencontrions dans la région de Bruxelles et peut-être devant nos ruches.



Comment réagirons nous? Comment pourrions-nous aider efficacement nos abeilles face à ce nouveau prédateur?

Pour répondre à ces questions et préparer un accueil «chaleureux» au frelon asiatique, je propose de constituer un groupe de travail.

A titre indicatif et non exhaustif voici quelques sujets qui pourraient être abordés:

- ◇ connaissance du frelon asiatique et de son cycle
- ◇ méthode de lutte
- ◇ information des autorités et du public
- ◇ veille internet
- ◇ ...

Je souhaite organiser une première réunion courant mars pour définir des axes de travail et un calendrier.

Si cela vous tente, contactez-moi directement par courriel:
lmoneger@skynet.be

A bientôt.

Louis.



Miel de « Buckfast » et miel de « Noires » 2011 : pas les mêmes ?

Depuis l'été 2009, mon rucher abrite côte à côte des colonies avec des reines Noires et Buckfast, toutes « F0 », inséminées grâce à l'organisation des « Insem » du groupe « les Goulettes » à Ransart.

Lors de la récolte 2009, j'ai remarqué que les miels des Noires et des Buck, récoltés séparément, n'avaient pas les mêmes caractéristiques : couleur, goût et parfum étaient différents.

Au printemps 2010, j'ai à nouveau récolté séparément les miels et confié les échantillons au laboratoire du CARI. Les résultats de ces analyses ont paru dans un article précédent.

Voici les résultats des analyses de cette année : les miels ont été récoltés séparément, ruche par ruche.

Miel de printemps.

Critères	Noires R4	Noires R6	Buckfast R1
Humidité	16,12	15,82	15,77
pH	4,5	4,7	4,4
Conductivité	0,32	0,29	0,23
Indice de saccharase	21,2	14,8	23,8
sucre	-	-	-
Monosaccharides	-	-	-
Fructose	34,24	37,99	39,55
Glucose	23,75	24,86	23,07
fructose / glucose (*)	1,44	1,52	1,71
Disaccharides	-	-	-
Maltose	4,79	4,73	3,57
Turano	1,33	1,35	1,25
Mélibiose	1,05	0,99	0,93
Saccharose	0,29	0,90	0,31
Trisaccharides	-	-	-
Raffinose	0	0	0
Erllose	1,00	1,36	1,51

Miel de printemps.

Examen pollinique :			
Pollens dominants		Fruitiers (43%)	
Pollens d'accompagnement	Renoncules (11%), Saule (11%), Ronce (20%), Fruitiers (31%)	Châtaignier (14%), Ronce (16%)	Marronniers (21%), Fruitiers (37%)
Pollens isolés	Groseilliers, Hêtre, Pin, Tilleul, Bouleau, Brassicacées, Pissenlit, Trèfle, Cornouillers, Rosacées, Marronnier	Bouleau, Ericacées, Pin, Pissenlit, Tilleul, Brassicacées, Cornouiller, Myosotis, Pinacées, Poacées,, Trèfle, Rosacées, Renoncule, Marronnier, Saule	Poacées, Cornouillers, Oléacées, Pissenlits, Trèfle, Saule, Brassicacées, Ronce, Rosacées
Origine détectée par le goût	Acacia	Acacia	Acacia

Miel d'été.

Critères	Noires R4	Noires R6	Buck R2	Buck R3
Humidité	16,79	16,57	16,18	17,16
pH	4,50	4,5	4,6	4,4
Conductivité	0,46	0,44	0,45	0,61
Indice de saccharase	25,00	21,8	42,9	15,5
Sucres	-	-	-	-
Monosaccharides	-	-	-	-
Fructose	36,94	38,83	38,66	36,5
Glucose	27,09	28,51	26,11	25,78
Fructose/glucose(*)	1,36	1,36	1,48	1,42
Disaccharides	-	-	-	-
Maltose	5,72	4,94	3,83	3,65
Turanose	1,55	1,46	1,37	1,31
Mélibiose	1,18	1,09	1,11	1,3
Saccharose	0,12	0,28	0,22	0,18
Trisaccharides	-	-	-	-
Raffinose	0,00	0,00	0,00	0,00
Erlose	0,48	0,95	1,08	0,78

Miel d'été.

Examen pollinique				
Pollens dominants	Châtaignier (69%)	Châtaignier (71%)	Châtaignier (68%)	Châtaignier (85%)
Pollens d'accompagnement	Ronce (12%)	Ronce (11%)	Fruitiers (13%)	
Pollens isolés	Astéracées, Pissenlit, Plantain, Tilleul, Renoncule, Trèfle, Marronnier, Oléacées, Brassicacées, Saule, Fruitiers	Ericacées, Pin, Poacées, Trèfle, Brassicacées, Marronnier, Pissenlit, Renoncule, Rosacées, Tilleul, Saule, Oléacées, Fruitiers	Myosotis, Poacées, Tilleul, Trèfle, Brassicacées, Ericacées, Oléacées, Renoncule, Rosacées, Marronnier, Ronces, Saule	Brassicacées, Ericacées, Groseilliers, Marronnier, Trèfle, Oléacées, Saule, Ronce, Fruitiers, Tilleul
Origine détectée par le goût	Evodia	Evodia	Acacia, Evodia	

Remarque : Acacia et Evodia ne sont pas présents dans les analyses polliniques, car peu de grains de pollen sont présents dans les échantillons de miel analysés.



Conclusions.

L'échantillon est trop petit pour établir des statistiques, mais la tendance de 2010 se confirme : les abeilles de la race locale (Chimay – Valenciennes) semblent butiner une plus grande variété de fleurs, à une seule exception près (NE10).

Il y a aussi plus de plantes butinées en 2011 qu'en 2010. La raison en est sans doute le printemps précoce que nous avons connu. Par contre, l'été ne fût pas brillant et la même constatation peut être malgré tout faite.

38 pollens différents ont été identifiés par les analyses.

La présence importante de l'Acacia est détectée par le rapport Fructose / Glucose supérieur à 1,5.

L'Evodia est détecté au goût.

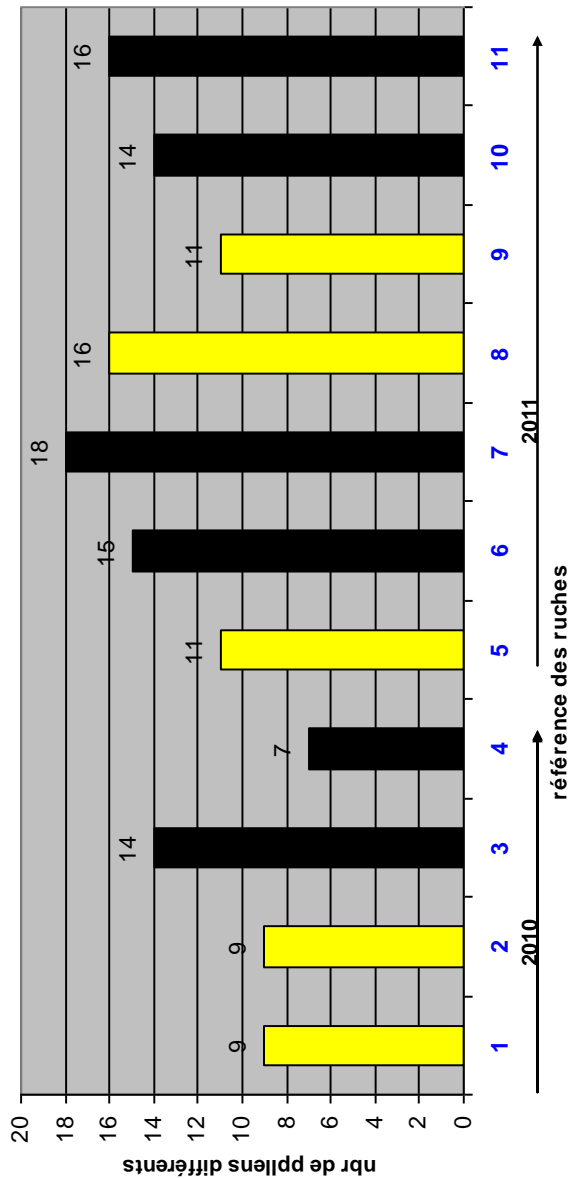
Au total, il y a donc 40 plantes ou espèces qui sont identifiées.

Si on fait le top 10 des plantes que l'on retrouve le plus souvent dans les analyses, on trouve

- Brassicacées : 11
- Marronnier: 9
- Trèfle : 9
- Tilleul : 8
- Ronce : 7
- Oléacées : 7
- Châtaignier : 6
- Pissenlit : 6
- Renoncule : 6
- Saule : 6

Bernard

Nombre de pollens différents dans les miels (Buck en jaune, Noire en noir)



Un outil pédagogique unique

Après de longs mois de cogitation, de discussion, d'hésitation, de création etc. nous sommes heureux d'enfin vous présenter un nouveau bijou : la valise pédagogique.



L'équipe habituelle de rédaction des brochures s'est entourée de deux instituteurs, d'un photographe, d'un menuisier et d'un artiste pour construire, au propre comme au figuré, une fabuleuse valise pédagogique autour du thème de l'abeille.



Cette valise (en forme de ruchette !) sera prêtée aux instituteurs, animateurs, apiculteurs et autres personnes qui en feront la demande. Elle contient des fiches pédagogiques plastifiées (format A3), illustrées avec beaucoup de fraîcheur et de modernité, et permet d'aborder le monde de l'abeille et de l'apiculture. Les illustrations ont été choisies avec minutie afin d'être les plus claires possibles. La valise a été conçue prioritairement pour un public-cible de 6 à 12 ans.

Outre les fiches, la valise comprend également un enfumoir, un lève-cadre, une vareuse, de la documentation diverse et 2 DVD.

Nous avons voulu en faire un outil pratique, simple et complet. N'hésitez pas à vous l'approprier, à en parler autour de vous et à l'emprunter.

Céline

Les journées portes-ouvertes du **jardin d'abeilles** de Jette 2012

ont lieu les **PREMIERS SAMEDIS DU MOIS**,
de mai à septembre.

Les apiculteurs vous accueillent
de 13h à 17h aux dates suivantes :

**5 mai | 12 & 13 mai | 2 juin |
7 juillet | 4 août |
1^{er} septembre | 8 & 9 septembre**



**Ouverture exceptionnelle
les week-end du
12 & 13 mai
8 & 9 septembre 2012**

Tenue vestimentaire adéquate
et conseillée : **PANTALON LONG
ET CHAUSSURES FERMÉES.**



Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs (SRABE) a.s.b.l.
Siège social : Rue au Bois 3658 bis 15, 1190 Bruxelles, n° d'entreprise : 0414-816-441
Organisation : Céline Guarez - guem - 0471039149 - mail : cguarez@gmail.com
Dessins : Denis De Weert - www.dewegge.be - contact@denisdeweert.be



Adresse :
Rue au Bois
1090 Jette

www.api-bxl.be
lerucherfleuri@yahoo.fr
Tél.: 02/270 98 86

Entrée libre



Une abeille-bijou-parfum



Un célèbre parfumeur français à créé un parfum *L'élixir de l'Abeille Paradis Interdit*. Il est conditionné dans un flacon représentant une abeille en cristal de Baccarat , peint à la main. Son prix : 17.000 €. Il n'a été fait qu'en 57 exemplaires numérotés ...

(Communiqué par Brigitte Cornet)



Splendide ruche modelée, sur une façade d'une rue de Toulouse.



Photo : André Versé



La vitellogénine, un élixir de jouvence ?

La vitellogénine (Vg) est simplement la plus importante protéine présente dans l'hémolymphe, le sang des abeilles, et revêt une importance fondamentale dans la biologie de l'abeille, tant au niveau individuel qu'à celui de la colonie.

C'est une protéine produite par la plupart des animaux ovipares (oiseaux, poissons, insectes...), elle est un précurseur du jaune d'œuf qui est un substrat nutritif pour l'embryon, au cours des 3 jours de son développement dans l'œuf.

Après l'embryogenèse, la Vg est sécrétée par le corps gras de l'abeille (l'équivalent de notre foie et de nos tissus adipeux) et circule dans l'hémolymphe, tout comme l'albumine chez l'Homme.

Elle y sert de source de protéines pour les tissus de l'abeille, est un transporteur sanguin pour de nombreuses molécules et joue un rôle antimicrobien : elle combat les agents pathogènes de l'abeille.

Chez l'abeille, tout comme pour de nombreux insectes sociaux, la Vg joue un rôle supplémentaire capital dans l'organisation de la colonie. Sa forte synthèse chez les jeunes abeilles entraîne le développement des glandes hypopharyngiennes et elle sert de carburant à celles-ci afin de produire la gelée royale et la bouillie larvaire.

Vers 3 semaines, sa production diminue, ce qui entraîne le passage au stade butineuse. Ce changement de rôle dans la colonie s'accompagne également d'une chute d'immunité chez l'ouvrière.

Ce stade ultime de la vie de l'abeille est réversible : en cas de manque d'abeilles nourricières (prélèvement d'abeilles d'intérieur par l'apiculteur pour faire des nuclei, par exemple), le taux sanguin de Vg d'un certain nombre de butineuses va remonter, leurs glandes hypopharyngiennes vont à nouveau se développer et les abeilles seront à nouveau à même de nourrir les larves. Leur immunité se développera à nouveau.

La Vg permet également d'expliquer la différence de longévité entre abeilles d'été (6 semaines) et abeilles d'hiver (6 mois) ainsi que la longévité exceptionnelle des reines par rapport aux ouvrières : un haut taux sanguin de Vg permet de vivre longtemps car, pense-t-on, la Vg protège contre le stress oxydant (les fameux radicaux libres dont les fruits et légumes nous protègent !!).

La Vg permet également à l'abeille d'avoir de solides réserves en protéines et en graisses au niveau de son corps gras, ce qui accroît également fortement la longévité.

Cette protéine intrigante promet encore de nombreuses découvertes passionnantes dans les années à venir car de nombreux scientifiques essayent de mieux la comprendre.

Sources:

- Social reversal of immunosenescence in honey bee workers, Amdam GV, Aase AL, Seehuus SC, Kim Fondrk M, Norberg K, Hartfelder K. Exp Gerontol. 2005 Dec;40(12):939-47.
- The curious case of aging plasticity in honey bees, Münch D, Amdam GV. FEBS Lett. 2010 Jun 18;584(12):2496-503

Martin Dermine

Le Rucher

LA FERME AUX CHIENS

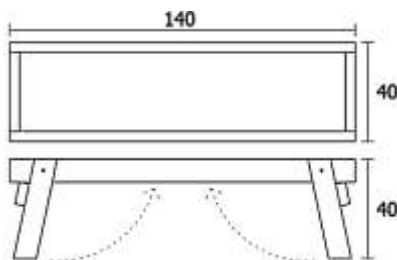
3, rue des fermes à 5081 Bovesse (La Bruyère)
Tel: (081) 56 84 83

MATERIEL ET PRODUITS APICOLES

ouvert lundi, mercredi et samedi de 14 à 19h ou sur r-v.

Ruches, ruchettes, extracteurs, maturateurs
Tout le matériel et l'outillage apicole
Bocaux, nourrisseurs, sucre, Nektapol, Trim-o-Bee
Cire gaufrée, Apistan, Confiseries au miel
Élevage de reines / Colonies sur cadre
Matériel pour la fabrication de vin de fruits
Matériel de petit élevage

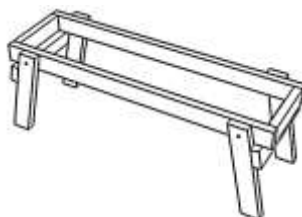
Brico Bee : Un support de ruche facilement transportable



C'est l'hiver, nos abeilles nous laissent du temps libre, je vous propose donc de réaliser un support de ruche qui vous permettra de travailler confortablement.

La hauteur du support (40 cm sur le schéma ci-joint) doit être adaptée à votre modèle de ruche et à votre taille.

L'idée est que, lorsque vous visitez vos ruches, le cadre soit juste au niveau de vos coudes. Compte tenu de ma taille et du fait que je place une hausse de plancher sous mes ruches, j'arrive à une hauteur de 40 cm.



Mais si vous ne mettez pas de hausse de plancher et si vous êtes plus grand ou plus petit que moi, cette hauteur va varier. Pour travailler confortablement, le dos bien droit, il faut vraiment faire attention à ce point.

J'attire aussi votre attention sur le fait qu'il est nettement préférable de visiter vos colonies en vous plaçant sur le côté de la ruche et non pas derrière. Cela évite également bien des fatigues du dos. Ce n'est pas une kiné que je connais qui vous dira le contraire ! Et vous me remercirez quand vous visiterez encore vos ruches à 90 ans.



Pour pouvoir visiter par le côté, chaque support sera séparé de son

voisin de +/- 60 cm. Evitons donc de placer toute nos ruches sur un seul support commun comme on le voit souvent.

Ce support est prévu pour deux ruches. C'est bien pratique, quand vous visitez une colonie vous avez toujours l'autre ruche à côté pour déposer votre enfumoir, votre carnet de note...

Par contre, lorsque vous devrez enlever les hausses pour visiter, je vous conseille d'avoir un autre support placé à proximité pour déposer vos hausses sur un plateau.

Pour mes supports, j'ai utilisé du bois autoclavé de section 40/90. Le bois autoclavé (imprégnation sous vide avec des sels métalliques) permet d'assurer la conservation du bois laissé à l'extérieur.

L'assemblage de la structure est réalisé au moyen de vis inox. Les pieds sont fixés avec des boulons du commerce de façon à permettre de les faire pivoter. On peut alors facilement les transporter pour aller en transhumance par exemple.

Si on pose les supports sur une surface qui n'est pas plane, il faut placer des petites cales sous les pieds pour mettre l'ensemble à niveau.

Il faut veiller à faucher de temps en temps l'herbe qui pousse sous les ruches afin de maintenir une bonne ventilation de vos plateaux grillagés.



En hiver, on peut facilement fixer une plaque ondulée au moyen de sangle sur les ruches. Elles seront bien protégées des intempéries et vous ne devrez pas les repeindre trop souvent. Au printemps, dès que les visites recommencent, ces plaques sont évidemment mises de côté.

La B-BOX est née!!!

Dans un Rucher Fleuri précédant nous avons fait appel à vos idées pour réaliser la plus belle boîte à cadres de l'univers. Le rêve est devenu réalité. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait part de leur enthousiasme pour ce projet.



La B Box se compose de deux boîtes gigognes. La plus petite sert à transporter le matériel de visite. La plus grande est équipée d'un

couvercle coulissant et d'une entrée de ruchette 7 cadres, ses dimensions intérieures sont celle du cadre DB. Les deux peuvent être équipées de bandoulières réglables en longueur.



site.

de récolter un essaim.

de transporter une colonies sur six cadres

Selon la situation la B Box vous permet: d'aller à votre rucher les mains dans les poches ou encombrées de hausses tout en transportant votre matériel de visite ainsi que quelques cadres de cires gaufrées (entre 2 et 8). de stocker vos cadres peuplés pendant la vi-

Cependant la B Box ne mets pas encore le miel en pot et notre souhait de réaliser une boîte légère (5kg) ne permet pas de l'utiliser comme ruchette.

Pour acquérir cette petite merveille, contactez Alain Collet (alain.collet@hotmail.com)

Prix de vente: 125 €.

Il vous expliquera comment la personnaliser avec une bandoulière et une lasure à votre goût pour quelques euros supplémentaires.

Longue vie à la B BOX!!!

Alain et Louis.

UN MAGASIN D'APICULTURE A BRUXELLES :



LA FERME NOS PILIFS asbl
entreprise de travail adapté
Trassersweg 347 - 1120 Bruxelles
Tél.: 02.262.11.06 - Fax: 02.268.62.84
E-mail: info@pilifs.be - www.fermenospilifs.be



Le petit matériel de l'apiculteur

- Cadres (Dadant-Blatt), œillets, fil inox
- Lève cadres, tendeur, gants de protection d'apiculteur
- Enfumeurs, soufflet et recharges
- Cire conventionnelle ou bio



Carte de fidélité

Ouvert le dimanche en saison

Disponibilité toute l'année

Commande d'autres produits sur demande

Le Domaine de Latour de Freins.

Il date du début du siècle précédent et a été construit grâce aux dons des philanthropes Charles-Antoine de Latour et Georges Brugmann. Charles-Antoine de Latour (1817-1888) légua à sa mort la somme de 700.000 francs pour la construction de l'établissement et lui donna son nom (associé à celui de son épouse, Marie Josèphe de Freins). Georges Brugmann (1829-1900), mécène bien connu, favorisa aussi par dons et legs la création de l'Institut. D'autres donateurs apportèrent une contribution plus modeste mais tout aussi utile à la réalisation de cet ambitieux projet social.

Il semble donc, qu'à l'époque, le souci des moins nantis, chez les (très!) riches n'était pas un vain mot.

Le Château, inspiré de la Renaissance, fut conçu par l'architecte Henri Maquet (*), très en vogue à l'époque et apprécié du roi Léopold II. On lui doit notamment la façade actuelle du Palais Royal de Bruxelles.

Le parc et les jardins du Domaine sont l'œuvre de Louis Fuchs (**), architecte paysagiste renommé d'origine allemande.

Le 1er juin 1903 eut lieu l'inauguration du Domaine en présence du roi Léopold II (***) .

Le Souverain fut reçu à cette occasion par le bourgmestre de Bruxelles, Emile De Mot, entouré des membres de la Commission des Hospices. Le Roi était venu de Laeken en automobile. Le journal Le Soir, déjà gourmand d'anecdotes, précise que le voyage avait été si rapide que le Roi arriva à destination une demi-heure plus tôt que prévu. Ce ne serait sans doute plus le cas aujourd'hui!

La première affectation du Domaine fut un lieu de convalescence pour les malades des hôpitaux de la Ville de Bruxelles.

En 1989, l'Institut Médical de Latour de Freins ferme ses portes suite à la restructuration des hôpitaux bruxellois et laisse la place à l'ambassade de Tchécoslovaquie, puis à celle de la République tchèque, séduites par le prestige des lieux.

Quelques années plus tard, le Domaine entame sa vocation scientifique : une firme privée, spécialisée dans la recherche de pointe, y installe ses quartiers, mais victime peut être d'une vision démesurée, dépose le bilan peu après.

C'est aujourd'hui la Région de Bruxelles-capitale qui a jouissance du domaine et ce, depuis le 1er juillet 2002 dans le cadre d'un bail emphytéotique de 27 ans conclu avec le CPAS de Bruxelles. Dès le début, la Région bruxelloise a eu la volonté de faire du site de Latour de Freins un centre international consacré à la recherche et au développement et un centre de conférences. L'implication de la direction en 2008 dans un projet écologique et de développement durable fût notre porte d'entrée et permit l'établissement du rucher.



Actuellement, les façades du château et l'ensemble du parc sont classé aux Monuments et Sites : toutes les interventions doivent être soumises à l'approbation de cette instance très pointilleuse et les rénovations effectuées à l'authentique.

Le rucher a été terminé en juillet 2009 et immédiatement peuplé. Depuis 2011, nous y faisons exclusivement l'élevage de reines "Noires chimaciennes".

Appel aux bonnes volontés pour l'élevage 2012 et à une large collaboration des apiculteurs bruxellois pour la sélection des meilleures lignées.

(*) Henri Maquet : après avoir eu une formation à Liège, puis à l'Académie de Bruxelles et enfin dans l'atelier de Henri Beyaert, il entreprit une carrière officielle tant dans la Commission des Monuments et des Sites qu'au service du roi. On lui doit la façade actuelle du Palais Royal (1903) et une nouvelle serre à Laeken. Il collabora

également avec Henri van Dievoet pour la construction de la nouvelle École Militaire de l'avenue de la Renaissance.

(**) Louis Fuchs : Le parc d'Ittre, dessiné en 1884, est l'œuvre du paysagiste Louis FUCHS. Né en 1818 en Allemagne, il arrive en Belgique en 1843 suite à la demande de la famille d'Arenberg qui souhaitait embellir leurs parcs d'Heverlée et d'Enghien. Considéré comme le premier architecte paysagiste du pays (il effectua des travaux notamment à Spa, à Waremmes et au jardin zoologique de Bruxelles), il devint professeur d'architecture de jardin à l'école horticole de Vilvoorde.

(***) Léopold II (Léopold Louis Philippe Marie Victor) (9 avril 1835 - 17 décembre 1909), deuxième roi des Belges (17 décembre 1865 - 17 décembre 1909), prince de Belgique, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, duc de Brabant (1835-1865), souverain de l'État indépendant du Congo (1884-1908), a succédé à son père, Léopold Ier, sur le trône belge en 1865.

Par sa mère Louise-Marie d'Orléans, il est le petit-fils de Louis-Philippe Ier, roi des Français. Pour les coloniaux, ajoutée au rapport Casement, la position du roi devint intenable. Il finit par céder la souveraineté du Congo à la nation belge. Le gouvernement belge renomma le territoire Congo belge.

Sources :

- Wikipedia pour ces 3 personnalités
- Le site du domaine pour l'historique.

Bernard



« Saluer la Belgique, c'est d'abord saluer la Reine Élisabeth que je me représente toujours au milieu d'une des plus belles places du monde comme la reine au centre de la ruche en or des abeilles. »

Jean Cocteau, 1962.

La ruche en terre crue de Maurice Chaudière

Maurice est céramiste , apiculteur, créateur et passionné , amoureux de la terre, du soleil et des abeilles . Ce fut un bonheur de le rencontrer.

Relevant d'une technique vieille comme le monde, la ruche en terre crue est néanmoins actuelle et dans la limite de son ambition, productive .

Cette ruche permet une économie de matériaux (uniquement Argile et Cire d'abeille), de matériel apicole (plus besoin de caisses, cadres, extracteurs , ...) et surtout d'énergie .

Elle aura la forme d'une parabole (pas d'angle mort ni de cloison) , d'un diamètre et d'une hauteur de 25 à 50cm , elle sera décorée pour devenir sculpture et se fondre dans la nature , elle sera immergée dans de la cire fondue dans un four solaire (construit par Jean et déjà utilisé).

Ainsi imprégnée d'une substance secrétée par l'abeille, elle ne peut avoir texture plus adéquate.

La ruche sera fabriquée par les élèves du cours de Pascaline dans les ateliers de céramique de la rue Voot et présentée lors de l'exposition "Extra-Muros" de fin d'année scolaire 2011-2012, le long des rives de la Woluwe (à 2 pas de nos locaux) .

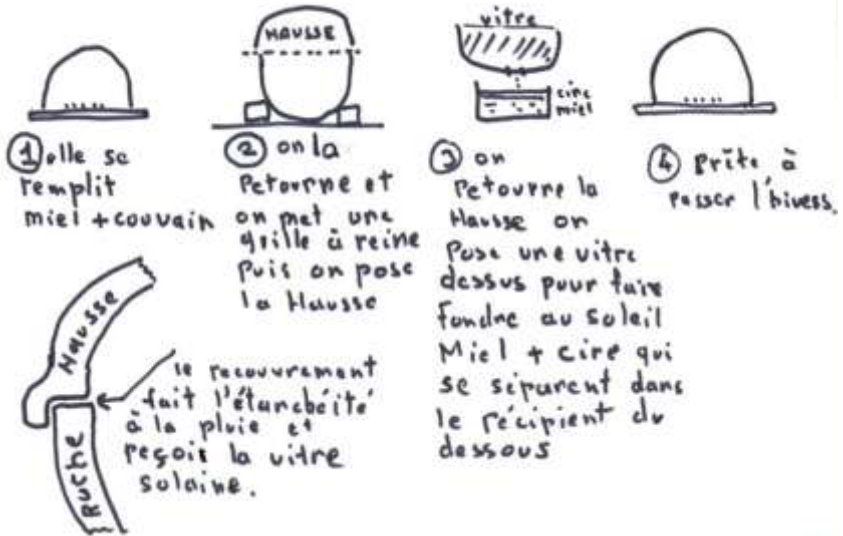
Pour l'occasion, la ruche sera accrochée à une haute branche d' un arbre, à l'abri des mains des grimpeurs, mais pas à l'abri des yeux. Celle-ci sera vide, mais pourra, ultérieurement, accueillir une colonie d'abeilles chez un apiculteur .

Plus qu'un projet en lien direct avec la prise de conscience de notre éco-système, c'est aussi un projet qui permet "le faire place" à l'organique et à la biodiversité dans le visuel et l'art d'aujourd'hui.



« Quand vous aurez poussé l'économie jusqu'à vous soucier du coût énergétique de votre ruche et pris en compte l'agrément d'un environnement naturel, vous serez mûrs pour vous lancer dans l'aventure d'une apiculture rudimentaire et généreuse " M. Chaudière

Comment ça marche ?



Je voulais seulement rendre compte d'une expérience qui, pour être bucolique, n'en reste pas moins réelle et somme toute concluante: le fait est là, la ruche en terre fonctionne et le miel est parfait " M. Chaudière

Merci Maurice ,
Ariane

Le miel ne convient pas aux bébés

TEST ACHATS Ne donnez pas de miel aux bébés de moins d'un an car il peut provoquer une maladie rare mais dangereuse : le botulisme infantile.

Le miel peut en effet contenir des spores de *Clostridium botulinum*, une bactérie présente partout dans la nature, qui se retrouve sur les pattes des abeilles et, partant, dans le miel. Chez les très jeunes bébés, la flore intestinale et le système immunitaire ne sont pas encore parfaitement matures : ces spores peuvent se multiplier et se développer en une bactérie complète. Celle-ci produit alors des substances toxiques dans l'intestin, qui attaquent le système nerveux du bébé.

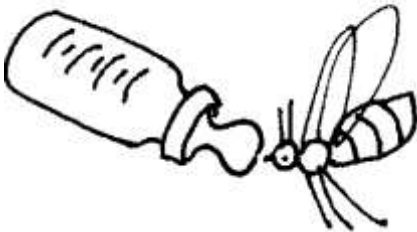
Les symptômes sont une perte d'appétit, des pleurs incessants, des difficultés à téter (le bébé ne boit donc pas suffisamment) et la constipation. Face à de tels symptômes, rendez-vous d'urgence à l'hôpital : le traitement permet d'éviter des complications, car la maladie peut entraîner une paralysie, parfois même la mort.

Le miel est en revanche sans danger pour les bambins plus âgés, les enfants et les adultes, dont le système immunitaire intestinal est assez développé pour résister à la bactérie.

S.L. et R.S.

Transmis par Marie L.

Test- achats novembre 2010 santé n°99



Le coin de la lecture



Lorsque Rudolf Steiner était à Bâle, il répondait volontiers aux questions que lui posaient les ouvriers qui construisaient le Goetheanum.

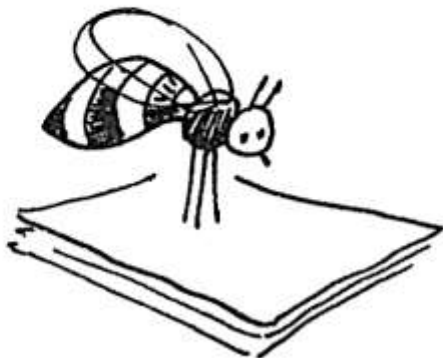
L'élevage des abeilles et la production de miel étant à cette époque en plein essor, c'est ainsi que naquirent ces fameux « Entretiens sur les abeilles ».

Il ne s'agit pas d'un cours théorique, mais de conversations spontanées au cours desquelles Steiner aborda des questions aussi variées que l'effet produit par l'abeilles sur les fleurs, le rôle des venins - notamment de l'acide formique, qui permet à la terre de résister aux forces de décomposition – ou l'importance du miel dans la nourriture humaine.

Steiner prévoyait que l'élevage intensif et artificiel des abeilles mettrait leur vie en péril dans le siècle à venir.

80 ans plus tard, alors que nous sommes confrontés à une mort massive des abeilles, ces idées s'avèrent d'une étonnante actualité

Abeilles, fourmis et guêpes
de Rudolf Steiner
Editions Triades



La perception des couleurs

Nous savons que les abeilles, comme la plupart des insectes, ne perçoivent pas les couleurs comme nous les voyons : pas la gamme des rouges mais bien celle de certains ultra-violet invisibles pour nous.

De récentes études ont montré que, dans les quatre gammes, le rouge, le bleu, le vert et l'ultra-violet, les mammifères n'en perçoivent que deux, le rouge et le bleu, sauf l'homme et nos proches cousins, les grands singes, qui, donc voient le rouge, le bleu et le vert. Mais les oiseaux, les reptiles et les poissons, eux, ont une vision en quatre couleurs, les trois nôtres ET l'ultra-violet.

Au cours de l'évolution, les premiers mammifères devaient voir aussi les quatre couleurs, comme les reptiles dont ils proviennent, mais, devant se protéger de ces grands prédateurs, dont les dinosaures, ils ont du vivre la nuit et, par là, perdre la gamme des verts. Ce n'est que bien plus tard, que les anthropoïdes l'auraient récupérée.



Les fleurs ont bien « compris » ces particularités.

Certaines d'entre elles, blanches ou rouges, émettent en plus un rayonnement U.V. pour sélectionner leurs butineurs, abeilles ou colibris. Rouge + UV = abeilles invitées (voir une photo d'un coquelicot avec filtre U.V. par exemple) ; rouge sans U.V. = réservé aux colibris.

D'après France Inter, émission de Jean-Claude Ameisen « Sur les épaules de Darwin ».

Claude Vin.

Un jour aussi , les abeilles ont découvert les fleurs et les ont façonnées selon leur tendresse .

Depuis lors , la beauté a pris plus de place dans le monde .

Dans les forêts de Sibérie - Sylvain Tesson



La région bruxelloise ayant déclaré que l'année 2012 serait l'année de la gastronomie, « Brusselicious 2012 », nous y participerons en vous proposant dans chaque n° de notre revue une recette inédite, de saison, proposée et testée par Xavier, notre chef coq apicole ! Bon appétit ...

Nougat de Bruxelles

Ingrédients pour 1kg de nougat

300gr de miel

250gr de sucre

60cl d'eau

100gr d'amandes douces émondées (En magasin d'alimentation bio)

100gr de noisettes émondées (En magasin d'alimentation bio)

50gr de noix hachées grossièrement (En magasin d'alimentation bio)

3 blancs d'œuf

1 cuillère à soupe de sucre

Feuilles de papier azyne (www.lemeilleurduchef.com rubrique : boutique)

Préparation

Il est important de respecter les quantités pour chaque produit, de respecter l'ordre des étapes de la recette mais également les températures.

Tapisser d'une feuille de papier azyne le fond d'un moule (type lasagne :30 x 20 cm) et réserver.

Dans un saladier en métal, battre les blancs en neige très ferme en y incorporant la cuillère de sucre en milieu de préparation. Réserver au frais.

Dans une poêle, griller légèrement, sans matière grasse et sur feu doux les fruits secs. Réserver dans la poêle, pour les conserver chauds.

Dans une casserole mélanger le sucre et le miel avec de l'eau. Porter doucement à ébullition en remuant constamment avec une cuillère en

bois. Porter ensuite le mélange à une température de 140°C. Un thermomètre est donc indispensable. Attention, cette étape peut prendre une bonne dizaine de minutes.

Pour éviter que le sirop ne colore, il est utile de nettoyer les bords de la casserole avec un pinceau trempé dans de l'eau froide. Cela permettra également d'écumer le sirop.

Incorporer très délicatement et en fin filet le sirop sur les blancs en neige sans jamais arrêter de mélanger. L'utilisation du batteur est recommandée.

Placer le récipient sur feu très doux et dessécher la masse en remuant constamment et en veillant à ne pas brûler. Cette phase est primordiale pour la réussite de la recette, il est donc conseillé d'effectuer cette opération sur une plaque électrique/vitro au thermostat 2.

Quand la masse se détache du fond, la température idéale est atteinte (5 à 10 min).

Rajouter les fruits secs, remuer énergiquement et retirer du feu.

Verser la préparation dans le moule et recouvrir d'une feuille azyme.

Afin de bien tasser la masse, placer une plaque et un poids sur le nougat. Laisser refroidir 24h au réfrigérateur avant de couper en morceaux à l'aide d'un couteau trempé dans l'eau bouillante.

Xavier



Kokopelli en marche pour la Victoire!

Communiqué de Kokopelli du 19 janvier 2012



L'avocat général chargé du dossier Kokopelli devant la Cour de Justice de l'Union Européenne a donné aujourd'hui lecture publique de ses conclusions. Nous avons la joie d'annoncer qu'elles nous donnent entièrement raison !

En effet, le magistrat conclut à l'invalidité de l'interdiction de commercialiser des semences d'une variété non inscrite au catalogue officiel, et ce aux motifs que cette interdiction, portée par la législation Européenne aussi bien que par la réglementation Française, viole le principe de proportionnalité, la liberté d'entreprise, la libre circulation des marchandises, ainsi que le principe de non discrimination. La quasi-totalité de nos arguments ont été retenus!

De plus, l'avocat général n'a pas manqué d'affirmer, au contraire de ce qui était avancé par nos nombreux adversaires (Commission Européenne, Conseil de l'Union Européenne, République Française, Royaume d'Espagne et société Graines Baumaux), que, d'une part, les règles relatives à l'admission des semences au Catalogue Officiel n'ont «aucun rapport avec la santé des plantes», d'autre part, que «il appartient aux agriculteurs de décider des variétés qu'ils cultivent», enfin que cette législation limite excessivement le choix des consommateurs qui n'ont « ni accès aux denrées alimentaires ou autres produits issus de variétés qui ne satisfont pas aux critères d'admission, ni la possibilité de cultiver eux-mêmes ces variétés, par exemple dans leur propre jardin ».

De même, l'avocat général rappelle à juste titre que « le fait que les agriculteurs soient cantonnés à des variétés admises réduit enfin la diversité génétique dans les champs Européens ».

Il en conclut logiquement que «les inconvénients de l'interdiction de commercialiser des semences de variétés non admises l'emportent manifestement sur ses avantages.»



Nous sommes extrêmement satisfaits de ces conclusions et nous avons maintenant l'immense espoir que la Cour suive l'avis de son avocat général et vienne enfin mettre un terme au totalitarisme pluri-décennal de la législation sur le commerce des semences.

Pour plus d'information, voir sur le site de la Cour de Justice de l'Union Européenne (conclusions de l'avocat général disponibles dans plusieurs langues).

Blanche MAGARINOS-REY
Avocate de l'Association Kokopelli.
contact@avocat-magarinos-rey.com



BIJENHOF sprl

Moravie 30

B-8501 Bissegem-Kortrijk

(près de l'aéroport de Wevelgem)

tel. : 056/ 35 33 67 fax. :056/ 37 17 77 - info@bijenhof.com -

www.bijenhof.com

Heures d'ouvertures :

du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Le samedi de 9 à 12 h.

Fermé dimanches et jours fériés.

LE SEUL FABRICANT DE MATÉRIEL DU BENELUX
LES MEILLEURS PRIX

Gaufres de cire : Bienen maier

Gaufres de cire : Garanti 100 % la cire d'abeille pure, laminée ou coulée

Matériel en inox 18/10 (argonlas) : Extracteur- maturateurs - cérificateurs - mélangeurs-Sucapi-etc.

Ruches : bois massif dans tous gabarits standard, segerberger, ruche polystyrène combi,...

Nourrissement : Sucre cristallisé, nektapol, trim-o-bee, apiscuc, apifondant, paté ambrosius.

Pour connaître nos prix, les adresses de nos dépôts et visualiser les photos, consultez notre site : www.bijenhof.com



Apiculteurs du Canton de Capellen a.s.b.l.

<http://apiscapellen.blogspot.com>

25e Colloque international Dimanche, 1er avril 2012



Une des réunions les plus importantes de la Grande Région, avec la participation d'apiculteurs de Belgique, d'Allemagne, de France et du Luxembourg.

Adresse : Centre Culturel Mamer, 42 Route d'Arlon,
L-8210 Mamer www.kinneksbond.lu

Programme :

- . À partir de 09h00 café + croissants
- . 10h00 Ouverture
- . 10h15 Exposé de **M. Josef Stich (Autriche), président des apiculteurs professionnels autrichiens** : « Présentation de notre exploitation apicole et défis à venir »
- . 12h00 Pause
- . 14h00 Exposé de **M. Jos Guth (Luxembourg)** :
Expériences personnelles avec le **frelon asiatique Vespa Velutina** et projection d'extraits du film de Mme Zoé Delépine : « Frelon asiatique – Le loup dans la bergerie ». Des milliers de ruches ont déjà été décimées en France par cette espèce invasive.
- . Vers 16.30 heures : Fin du colloque

Une traduction simultanée aura lieu en français.

L'exposition bien connue „Fascination abeilles“ peut être visitée sur place. Celle-ci est une réalisation commune des apiculteurs de Capellen, du Musée National d'Histoire Naturelle et du groupe abeilles du Prof. Tautz de l'Université de Würzburg.

Exposants :

- Carl Fritz Imkereibedarf (www.carl-fritz.de)
- Imkerteknik Wagner (www.imkerteknikwagner.de)
- Natural Life style – Habits pour apiculteurs

Contact :

- Roger Dammé (Président), Tel. +352 23650391, rger.damme@yahoo.com
- Jos Guth (Vice-président), Tel. +352 358575, guthj@pt.lu
- Mario Schmitz (Caissier), Tel. +352 388002, mavi@pt.lu
- Guy Schons (Secrétaire), Tel. +352 356162, guy.schons@gmail.com

III

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

No entreprise: 0414-816-441
Site : www.api-bxl.be
Courriel: lerucherfleuri@yahoo.fr

Président : **Yves ROBERTI LINTERMANS**
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
Tél : 02/270.98.86 yves.roberti@skynet.be

Siège social : Rue au Bois 365b bte 19
1150 Bruxelles

Trésorier : **André VERSÉ**
Avenue des Pinsons, 24 – 1410 Waterloo
Tél : 02/354 24 22

Secrétariat: **Christine BAETENS**
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
Tél : 02/270 98 86

Prêt de matériel de fonte de cire : **Gérald KOHL**
Bruyndonckxstraat, 137 – 1870 Wemmel
Tél : 02/461 22 88

Prêt de matériel de miellerie : **Antoinette DUSTIN**
Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles
Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

Bibliothèque : **Michel HUBERT**
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles
Tél : 02/770 45 63 - 0485/142 339
michel.j.hubert@skynet.be

Atelier Encirage: **Louis MONEGER** Imoneger@skynet.be

Rucher d'élevage: **Bernard DELFORGE**
Tél : 02/381.22.98 - 0476/66.58.24

cotisation 2012:

Membre adhérent : 18 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

Membre sympathisant : 15 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement a revue Le Rucher Fleuri

À virer au compte IBAN BE13 0000 3564 1739

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs



LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.

Colonies sur cadres avec reine marquée.

La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche - Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

Ouvert:

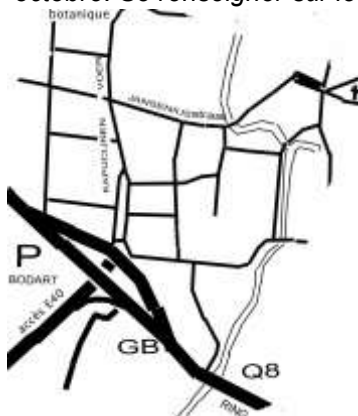
les mardi, vendredi, samedi

de 9.30 à 12h

et de 13 à 18h

Et sur rendez-vous

Attention: congé annuel prévu fin octobre. Se renseigner sur le site



Grille à reine encadrée gratuite à l'achat d'une ruche double paroi

Jansenusstraat, 10
3000 LOUVAIN

tel/fax: 016/22.84.54
Info.nectar@skynet.be
www.imkerijnectar.be

Une association de BIJENHOF sprl. BISSEGEM